

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-716886

121285

Maladie **6501**  Dentaire  
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **6501** Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre

Nom & Prénom : **BAKIC AL BRAHIM**

Date de naissance : **03 - 01 - 62**

Adresse : **LOT ANGOLA N° 58 TARGA RAK**

Tél. : **0662889993** Total des frais engagés : **1000000000** Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Docteur Abdellah TLEMC  
Médecine Générale  
Echographie  
155, AV. Afghanistan H.H  
Casablanca - Tél. : 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : **11/06/2022**

Nom et prénom du malade : **BAKIC AL BRAHIM** Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : **Alchol**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **EDSA** Le : **03/07/2022**

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/06/22	5	202100	INP : 0111111111111111	Dr. Abdelatif TLEMCEN Médecin Général Echographie Afghanistan H.H 15/06/2022

### EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Distributeur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE AL JOURD Dr. BELLALOUI ARAFAT Douar Amel Ihal Bouskoura Tél: 0522 33 45 36 - Casablanca	11/06/2022	T: 286,40 dhr

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 1111111111111111
<img alt="Dental chart showing upper and lower arches with numbered teeth from 1 to 8 in each quadrant. A central vertical line with arrows pointing up and down is labeled H at the				

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

✓

11 JUIN 2022

Sh 10 Casablanca, le  
- Profond {  
- Colorex } EN/1  
144,30 - Votah 200 (20)  
37,00 - Droxol 1g ex/1

BA1-KAL BRAS  
LOT 0201 PER 12/23 PPV 54.10 DH  
LOT 013021 UT AV 07 2024 PPV 51.00 DH  
LOT 20088 PER 10/23 PPV 144,20 DK 500mg/2mg 37,00  
PHARMACIE ALJ Dr. BELAOUI ARI  
Elouar Rmel Ihlal Bouskoura  
Tél. 0522 33 45 36 - Casablanca

T: 0522 33 45 36

Dr. Abdelali TLEMÇANI  
Médecine Générale  
Echographie  
155, Av. Afghanistan H.H  
Casablanca - Tél. : 05.22.90.33.90

المرجو إحضار الوصفة عند المراقبة

